

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
24/05/83

Origine :
DGR

MM les Directeurs
et
MM les Agents Comptables
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

MM les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie

Réf. :
DGR n° 1446/83

Plan de classement :
50

Objet :

NOTE N° 82/352 ETABLIE PAR LE CSSTM RELATIVE AUX DIFFERENTS ETATS A ETABLIR PAR LES ORGANISMES FRANCAIS POUR L'APPLICATION DE LA CONVENTION GENERALE DE SECURITE SOCIALE FRANCO-ALGERIENNE DU 1ER OCTOBRE 1980.

Note n° 82/352 du CSSTM relative aux différents états à établir par les organismes français pour l'application, sur le plan statistique et financier,
- de la convention générale de Sécurité Sociale franco-algérienne du 1er octobre 1980
- du protocole annexe à la convention concernant les soins de santé dispensés en France à certaines catégories d'assurés sociaux.

Pièces jointes :

0 1

Liens :

Date d'effet :

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

Téléphone :

@

24/05/83

Origine :
DGR

MM les Directeurs
et
MM les Agents Comptables
(pour attribution)

MM les Directeurs
et
MM les Agents Comptables
des Caisses Générales de Sécurité Sociale
(pour attribution)

MM les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
(pour information)

N/Réf. : DGR N° 1446/83

Objet : Note n° 82-352 du CSSTM concernant l'application, sur le plan statistique et financier, de la convention générale franco-algérienne du 1er octobre 1980 et de son protocole annexe.

Vous trouverez ci-joint en annexe la note n° 82-352 du CSSTM relative aux différents états à établir par les organismes français pour l'application sur le plan statistique et financier de la convention générale de Sécurité Sociale franco-algérienne du 1er octobre 1980 et du protocole annexe à la convention concernant les soins de santé dispensés en France à certaines catégories d'assurés sociaux algériens.

Pour le Directeur et par Délégation
Le Directeur-Adjoint chargé
de la Gestion du Risque

J. GOURAULT

P.J. : *Note n° 82-352 du CSSTM*